

Règles de Participation pour le Congrès LASA2025

Date limite d'envoi de propositions : 9 septembre 2024 à 17 h, ET.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à envoyer une proposition pour **LASA2025 : *Poner el cuerpo en Latinx América***, qui aura lieu du 23 au 26 mai, 2025. En soumettant votre proposition, veuillez respecter les cinq règles suivantes :

Règle 1 : Limite de participation

• Les participants à LASA2025 sont limités à un article par Congrès, sans exception. Si un participant a soumis une proposition individuelle, il ne peut pas rejoindre une proposition de panel en tant que présentateur d'article. De plus, si un participant est coauteur d'un article, cet article compte comme sa seule contribution.

• Les participants sont limités à quatre participations actives par congrès. Les fonctions d'organisateur ou de personne de contact ne sont pas considérées dans ces rôles. Les quatre rôles actifs peuvent inclure :

1. Présentateur d'un article (dans un panel)
2. Présentateur sans article (dans une table ronde)
3. Présentateur sans article (dans un atelier)
4. Modérateur (dans un panel, atelier ou table ronde)
5. Président (dans un panel, atelier ou table ronde)
6. Bénéficiaire d'une bourse de voyage

• Les propositions de panels doivent comporter au minimum trois et au maximum cinq articles. Les propositions concernant les ateliers et les tables rondes doivent comporter au moins trois participants (sans article) sans limite maximale de participants.

• Chaque panel, atelier et table ronde doit avoir au minimum un organisateur (maximum deux) et un président (maximum deux). Le modérateur n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Un seul modérateur est autorisé.

• Les règles pour les sessions de Section sont les mêmes que pour les sessions normales.

BOURSES DE VOYAGE

• Les bourses de voyage LASA servent à financer les frais de déplacement des participants qui se rendent dans la ville du Congrès. Par conséquent, seuls les participants en personne au Congrès LASA2025, à San Francisco, aux États-Unis, sont éligibles pour recevoir une bourse de voyage discrétionnaire.

• Les demandes de subvention de voyage doivent être soumises par le participant lui-même et ne peuvent être accordées qu'à ceux dont un article a été accepté pour le congrès.

• Les participants ayant bénéficié d'une bourse de voyage pour LASA2023 ou LASA 2024 ne seront pas éligibles pour un financement pour LASA2025. Cela inclut les candidats dont la bourse attribuée n'a pas été utilisée parce qu'ils n'ont pas assisté au congrès et n'ont pas annulé leur participation, ou parce qu'ils ont annulé à la dernière minute, empêchant ainsi un autre participant de bénéficier de la bourse.

Règle 2 : Conditions d'adhésion ou All Access

Les règles suivantes concernent spécifiquement le type de soumission :

- **Propositions individuelles** : Pour soumettre une proposition et une demande de bourse de voyage, l'adhésion à la LASA ou l'abonnement All Access du soumissionnaire individuel et des coauteurs doit expirer après le 9 septembre 2024. Chaque coauteur doit envoyer sa demande de bourse de voyage séparément.
- **Propositions de panels** : Pour être inclus dans la proposition, l'adhésion à la LASA ou l'abonnement All Access de tous les participants au panel doit expirer après le 9 septembre 2024. Tous les panélistes, en tant que membres de la LASA, peuvent soumettre leur propre demande de bourse de voyage.
- **Propositions d'ateliers ou de tables rondes** : Pour être inclus dans la proposition, l'adhésion à LASA ou l'abonnement All Access de tous les participants doit expirer après le 9 septembre 2024. Aucun participant à un atelier ou à une table ronde ne peut demander une bourse de voyage s'il ne présente pas également un article au congrès.
- **Propositions de Sections** : Tous les participants doivent être titulaires d'une adhésion à la LASA ou d'un abonnement All Access expirant après le 9 septembre 2024, et doivent être membres à jour de la section à laquelle ils prévoient de participer. Tous les présentateurs d'une session de section, en tant que membres de la LASA, peuvent soumettre leurs demandes individuelles de bourse de voyage.

N'attendez pas la date limite (**9 septembre 2024, 17 h, ET**) pour devenir membre, renouveler votre adhésion ou votre abonnement All Access, ou pour soumettre une proposition.

Règle 3 : Préinscription

Une fois les propositions approuvées, tous les participants doivent avoir leur inscription au Congrès ou leur abonnement All Access, qui comprend l'inscription à LASA2025, valable jusqu'au 27 mai 2025, pour pouvoir participer.

La préinscription au Congrès ou le renouvellement de l'abonnement All Access doit avoir lieu avant le **vendredi 3 mars 2025 à 17 h ET**. La non inscription avant cette date, peut entraîner l'exclusion du programme. En outre, les sessions peuvent être annulées ou modifiées en raison d'un nombre insuffisant d'articles.

Règle 4 : Apport de l'article

En tant qu'auteur et présentateur d'un article, vous avez deux obligations importantes :

- Vous assurer que les membres de votre groupe, en particulier le modérateur, aient reçu votre article suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent le lire attentivement avant la présentation.
- Remettre un exemplaire à la LASA pour les procédures et les mémoires du Congrès. Important : le fait que votre article soit posté en ligne ne signifie pas qu'il ait été publié.

Règle 5 : Horaires des sessions

Les sessions seront programmées entre le matin du **vendredi 23 mai** et la fin de la journée du **lundi 26 mai 2025**. Les participants sont censés être disponibles pour faire des présentations pendant cette période. Veuillez noter que les demandes de changement d'horaire ne pourront pas être honorées.

Merci de l'intérêt que vous portez au LASA2025!

LATIN AMERICAN STUDIES ASSOCIATION

4338 Bigelow Blvd
Pittsburgh, PA 15213
lasa@lasaweb.org
Tel: (412) 648-7929
Fax: (610) 492-2791



LASA
2025